

UV

ASSURANCE

Garantie
5 000 \$ à 25 000 \$



Instantanée
25 001 \$ à 50 000 \$



Express
50 001 \$ à 150 000 \$



Sélection régulière
150 001 \$ et plus



L'Intégral

Une vie entière avec valeur libérée réduite et des valeurs de rachat

L'Intégral est également disponible en émission simplifiée pour les montants d'assurance de 5 000 \$ à 150 000 \$. Sans aucun examen médical, ni prise de sang ou visite chez le médecin.

En cas de non-paiement de la prime, la protection est automatiquement libérée de paiement pour un montant d'assurance réduit égal à 100 % des primes payées, pourvu que ce montant soit d'au moins 1 000 \$.

	Caractéristiques	Garantie
Prime	Nivelée, garantie et payable à vie	100%
Montant d'assurance	De 5 000 \$ à 2 000 000 \$	
Valeur de rachat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au 75^e anniversaire ▶ 55 % de l'assurance libérée réduite ▶ Partielle ou en totalité 	
Valeur libérée réduite	Égale à 100 % des primes payées (min. 1 000 \$)	

L'Intégral

Types d'émissions



Garantie
5 000 \$ à 25 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

18 - 65 ans

Sélection

2 questions d'admissibilité

Décès naturel

Différé 24 premiers mois
Remboursement des primes

Décès accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Instantanée
25 001 \$ à 50 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

18 - 65 ans

Sélection

+ 6 questions d'admissibilité avec 12 sous-questions

Décès naturel

Différé 12 mois
1^{re} année | Remboursement des primes
2^e année | 50 % du montant d'assurance

Décès accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Express
50 001 \$ à 150 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

18 - 65 ans

Sélection

+ 7 questions d'admissibilité avec 4 sous-questions

Décès naturel et accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Avenant Assurance dette (option 2 ans)
- ▶ Protections temporaires T-10 | T-20 | T-25 | T-30
- ▶ Avenant enfant (assurance vie)
- ▶ Exonération des primes en cas d'invalidité totale ou décès (E.P. & E.P.I.D.)
- ▶ Exonération des primes en cas de perte d'emploi (A.P.E.)
- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Sélection régulière
150 001 \$ et plus

Proposition électronique et papier

Sélection régulière selon les exigences

18 - 65 ans

Sélection

Selon les exigences

Décès naturel et accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Avenant Assurance dette (2 ans, 5 ans ou jusqu'à 65 ans)
- ▶ Protections temporaires T-10 | T-20 | T-25 | T-30
- ▶ Assurance maladies graves préapprouvée
- ▶ Avenant enfant (assurance vie)
- ▶ Exonération des primes en cas d'invalidité totale ou décès (E.P. & E.P.I.D.)
- ▶ Exonération des primes en cas de perte d'emploi (A.P.E.)
- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)